

Le sabbat

Le saint jour de repos



Croyances de base //
SÉRIE EVANGILE

 Véritable Jésus Eglise

VÉRITABLE JÉSUS ÉGLISE

Département de littérature évangélique

21217 Bloomfield Avenue

Lakewood, CA 90715, USA

www.tjc.org

france@tjc.org / montreal@tjc.org

© 2016 Véritable Jésus Église

Pour trouver une église près de chez vous ou en savoir plus sur nos publications, veuillez nous écrire à l'adresse ci-dessus ou visiter notre site web.

Sauf indication contraire, les citations bibliques contenues dans le texte sont tirées de la Bible dite à la Colombe, nouvelle version Segond révisée © 1978, Société Biblique Française.

Le sabbat

Le saint jour de repos

Le jour de repos	2
Le jour commémoratif	4
Le septième jour – le samedi	6
Le sabbat et le dimanche	8
Le jour saint	10
Le jour de culte	12
Le jour de service	14
Le jour béni	16
L'espérance du repos éternel	18

LE JOUR DE REPOS

Le Sabbat, en hébreu Shabbat qui signifie « cessation » ou « arrêt », désigne le jour de la cessation du travail, du repos. Son origine est relatée dans Genèse 2:1–3 : « Ainsi furent achevés le ciel, la terre et toute leur armée. Le septième jour toute l'œuvre que Dieu avait faite était achevée et il se reposa au septième jour de toute l'œuvre qu'il avait faite. Dieu bénit le septième jour et le sanctifia, car en ce jour Dieu s'était reposé de toute l'œuvre qu'il avait créée ». Il en ressort que lors de la création du monde, Dieu a béni, sanctifié le septième jour et s'est reposé ce jour.

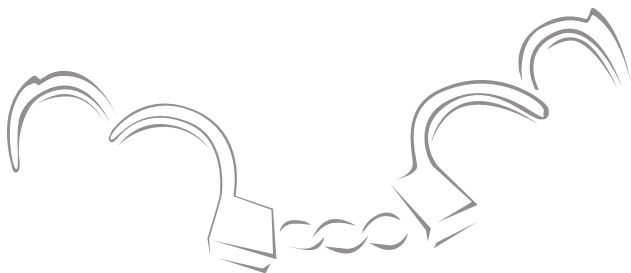


En réalité, Dieu ne se fatigue point, il ne se lasse point, il n'a pas besoin de se reposer (Ésaïe 40:28). Un jour de sabbat, les disciples de Jésus traversèrent des champs de blé, ils avaient faim, se mirent à arracher des épis et à manger. Les pharisiens, voyant cela, dirent à Jésus : « Vois, pourquoi font-ils ce qui n'est pas permis un jour de sabbat ? ». Jésus a profité de l'occasion pour expliquer la signification de l'institution du sabbat : « Le sabbat a été fait pour l'homme, et non l'homme pour le sabbat » (Marc 2:23-28). Ce passage montre que Dieu comprenant que les hommes, êtres charnels et faibles, ne pouvaient pas éviter la fatigue, désigna le septième jour comme un jour de repos afin que ces derniers puissent, en ce jour, se décharger de tous leurs fardeaux, se reposer et renouveler leurs forces, physiquement et spirituellement.

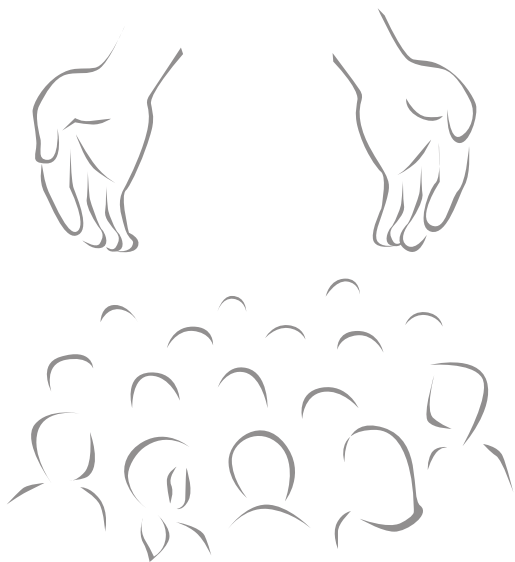


LE JOUR COMMÉMORATIF

Dieu a créé le sabbat afin que son peuple se souvienne de son pouvoir créateur. Dieu dit : « Souviens-toi du jour du sabbat, pour le sanctifier [...] Car en six jours l'Éternel a fait le ciel, la terre, la mer et tout ce qui s'y trouve, et il s'est reposé le septième jour » (Exode 20:8-11). Et encore par la bouche du prophète Ézéchiel Dieu déclara : « Sanctifiez mes sabbats, et ils seront entre moi et vous un signe auquel on reconnaîtra que je suis l'Éternel, votre Dieu » (Ézéchiel 20:20). Le sabbat montre que Dieu est le Créateur souverain. C'est Lui qui créa à partir du néant l'univers et tout ce qu'il contient, et qui soutient tout. C'est également en Lui que « nous avons la vie, le mouvement et l'être » (Actes 17:28), nous devons donc avoir du respect et de la crainte pour lui.



Par la bouche de Moïse, Dieu a aussi déclaré à son peuple élu que le sabbat constituait une commémoration de sa rédemption : « Tu te souviendras que tu as été esclave au pays d'Égypte et que l'Éternel, ton Dieu, t'en a fait sortir à main forte et à bras étendu : c'est pourquoi l'Éternel, ton Dieu, t'a commandé de célébrer le jour du sabbat » (Deutéronome 5:15). Auparavant, Dieu voulait que, par l'observance du sabbat, Israël se souvienne de sa délivrance de l'esclavage en Égypte. Aujourd'hui, nous les juifs spirituels, nous devons aussi garder le sabbat, car Dieu nous a libérés de la servitude du péché et nous a fait entrer dans le repos en Christ (Matthieu 11:28–29 ; Jean 8:34–36).



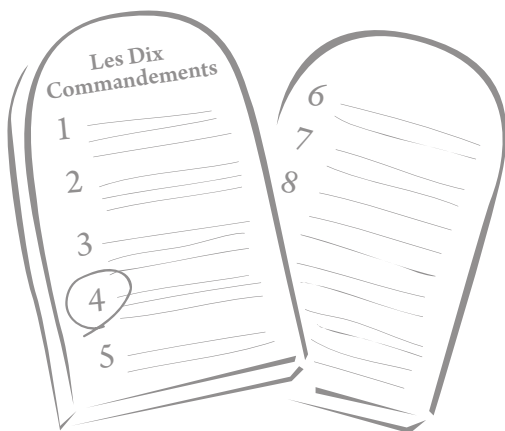
LE SEPTIÈME JOUR – LE SAMEDI

Lors de la Création, lorsque Dieu a institué le septième jour comme jour de Sabbat, il n'a pas précisé de quel jour il s'agissait. Ce fut seulement dans le désert de Sin que Dieu le révéla à Israël à travers le miracle de la manne : « c'est le jour du sabbat ; aujourd'hui vous n'en trouverez point dans la campagne. Pendant six jours vous en ramasserez ; mais le septième jour, qui est le sabbat, il n'y en aura point. » (Exode 16:25–26). C'est à partir de ce moment-là que les Israélites ont progressivement compris : le septième jour « du vendredi au coucher du soleil au samedi au coucher du soleil » était le sabbat consacré à Dieu.

Après la sortie du peuple d'Israël d'Égypte, lorsque sur le mont Sinaï, Dieu donna à Moïse les dix commandements écrits de son propre doigt, il déclara l'observance du sabbat obligatoire, et la prescrivit comme le quatrième : « Souviens-toi du jour du sabbat, pour le sanctifier. Tu travailleras six jours, et tu feras tout ton ouvrage. Mais le septième jour est le sabbat de l'Éternel, ton Dieu : tu ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni l'étranger qui réside chez toi » (Exode 20:8–11). Dès lors l'observance du sabbat devint un commandement qui ne pourrait nullement être aboli. Jusqu'à notre époque, bien que dispersés à travers le monde, les Israélites sont unanimes quant à l'observance du sabbat le septième jour, tel un signe de l'alliance perpétuelle établie entre Dieu et eux (Exode 31:16–17).

Pendant sa vie sur terre, Jésus observait le sabbat hebdomadaire tel que Dieu le demanda (Luc 4:16). Après la résurrection et le retour au ciel de Jésus, l'Église apostolique continuait à lire les écritures chaque sabbat dans les synagogues (Actes 15:21). Même l'apôtre Paul qui n'avait été établi apôtre qu'après le retour au ciel de Jésus, observait également le sabbat « selon sa coutume » (Actes 17:2). Par conséquent, Jésus et les apôtres n'ont jamais changé ou aboli le sabbat.

Il ressort de ce qui précède : selon la Bible, il n'y a qu'un seul jour que Dieu a désigné comme jour du sabbat, ce n'est autre que le septième jour, le samedi. Tant pour les Israélites de l'Ancien Testament que pour les chrétiens du Nouveau Testament, ce sabbat du septième jour est le jour qui doit être observé.



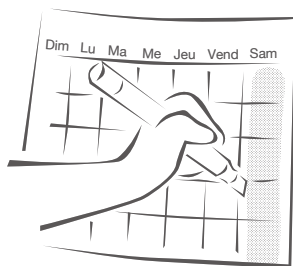
LE SABBAT ET LE DIMANCHE

De nos jours, la plupart des églises observent le dimanche au lieu du sabbat. Pour elles, Jésus étant ressuscité d'entre les morts le premier jour de la semaine, c'est-à-dire le dimanche, les chrétiens du Nouveau Testament doivent célébrer le dimanche en mémoire de la résurrection du Seigneur (Marc 16:9). Elles croient également que dès le début du christianisme, le dimanche a été célébré par les apôtres (Actes 20:7) et appelé le jour du Seigneur (Apocalypse 1:10). Ces assertions semblent bibliquement fondées, mais en réalité, il s'agit d'une interprétation péremptoire et erronée des écritures. Quoique la résurrection de Jésus soit d'une extrême importance dans l'histoire du salut, on ne trouve nulle part dans l'Écriture Sainte, un passage qui recommande à l'Église d'observer le jour de la résurrection de Jésus comme un jour saint. De plus, la réunion de la fraction du pain à Troas relatée dans les Actes, correspondait à une réunion spéciale d'adieu qui se tenait la veille du départ de Paul, sans aucun rapport avec un service religieux du jour saint hebdomadaire. Quant au jour du Seigneur dont il est question dans Apocalypse, aucun passage biblique ne permet de démontrer qu'il s'agisse du dimanche.

Puisque l'observance du dimanche est sans fondement biblique, comment celle-ci a-t-elle fait son apparition ? Au deuxième siècle, sous l'influence de l'anti-judaïsme et du culte solaire païen, certains chrétiens non-juifs ont commencé à observer le jour du soleil (dimanche). De même des « doctrines théologiques » discréditant le sabbat et préconisant le dimanche en tant que jour

d'adoration ont commencé à apparaître successivement. En l'an 321, Constantin le Grand publia la première loi sur le dimanche, l'instituant comme le jour du repos officiel. Par la suite, l'Église lui a emboîté le pas en 364 avec un décret du concile de Laodicée qui confirma l'abandon du sabbat et la sanctification du dimanche. Après l'établissement de la papauté romaine en 538, l'Église a d'une part imposé le dimanche, d'autre part, interdit le sabbat, infligeant aux contrevenants des peines sévères, pouvant aller jusqu'à la peine de mort. À la longue, le dimanche a progressivement remplacé le sabbat, devenant le jour de culte pour de nombreuses églises actuelles.

L'histoire prouve que l'observance du dimanche représente une « tradition des hommes » et non un « commandement de Dieu ». Si nous gardons une doctrine correspondant à une tradition des hommes, nous honorerons Dieu en vain (Matthieu 15:6-9). La Bible nous dit que l'observance du sabbat est un commandement de Dieu ; si nous voulons entrer dans le royaume de Dieu, nous devons faire la volonté du Père qui est dans les cieux (Matthieu 7:21).



LE JOUR SAINT

« Dieu bénit le septième jour et le sanctifia » (Genèse 2:1-3). En hébreu « sanctifier » signifie étymologiquement « retirer d'un usage profane pour consacrer à un usage sacré ». Le sabbat du septième jour est donc bien différent des six autres jours de la semaine : il a été mis à part par Dieu pour Lui être consacré, il revêt donc un caractère sacré. Dieu a demandé à Moïse de recommander aux Israélites : « Observe le jour du repos, pour le sanctifier, comme l'Éternel, ton Dieu, te l'a ordonné » (Deutéronome 5:12). Par conséquent, le sabbat est un jour sanctifié par Dieu et qu'Il a également ordonné à ses élus de sanctifier.



Au sujet de la sanctification du sabbat, Dieu nous enseigne par l'intermédiaire du prophète Ésaïe : « Si tu retiens ton pied pendant le sabbat, pour ne pas faire ce qui te plaît en mon saint jour, si tu qualifies le sabbat de délicieux, de (jour) saint de l'Éternel, de glorieux, et si tu le glorifies en ne suivant pas tes voies, en ne te livrant pas à ce qui te plaît, ni à de (vains) discours, alors tu feras de l'Éternel tes délices » (Ésaïe 58:13-14). Il en résulte que si le jour du sabbat, au lieu de suivre notre propre volonté, nous cherchons à accomplir la volonté de Dieu en paroles et en actes afin de lui plaire, nous sanctifions ce jour.



LE JOUR DE CULTE

Par la bouche de Moïse, Dieu a ordonné à son peuple : « On travaillera six jours ; mais le septième jour est le sabbat, le jour férié : il y aura une sainte convocation. Vous ne ferez aucun ouvrage : c'est le sabbat de l'Éternel, partout où vous habiterez » (Lévitique 23:3). Par conséquent, le peuple doit se réunir pour adorer Dieu le jour du sabbat. Jésus lui-même obéissait au commandement divin en assistant aux services du culte avec d'autres le jour du sabbat (Luc 4:16). Il en va de même des apôtres et des premiers chrétiens qui, après la résurrection de Jésus, continuèrent à s'assembler au temple chaque jour de sabbat (Actes 13:13-15). De plus, par



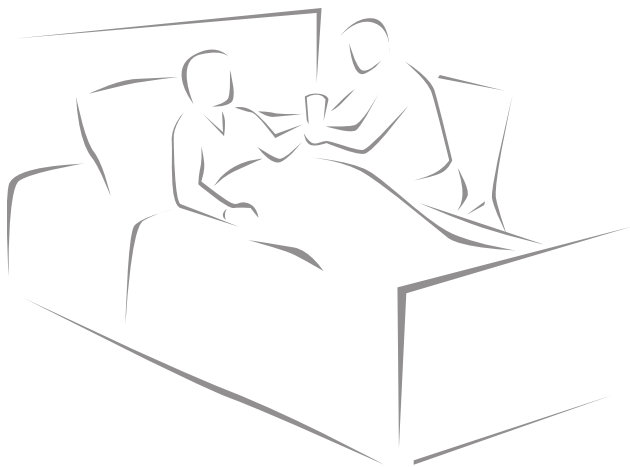
l'intermédiaire de l'apôtre Paul, Dieu nous avertit clairement de ne pas abandonner nos assemblées (Hébreux 10:25). Ainsi, si Dieu nous demande de cesser toute activité le jour du sabbat, ce n'est pas pour que nous demeurions toute la journée à ne rien faire, mais pour que nous nous réunissions dans le but de l'adorer.

Le jour du sabbat, la Véritable Jésus Église, respectant le commandement de Dieu, organise à travers le monde, des assemblées dans des églises, des maisons de prière ou chez des membres. Ce jour-là, ses membres se réunissent pour écouter la Parole de Dieu, étudier la Bible, chanter des cantiques à Dieu, communiquer avec Dieu par la prière, et fraterniser entre eux, tout comme l'Église chrétienne primitive.



LE JOUR DE SERVICE

En plus de nous réunir avec d'autres pour célébrer le culte, Dieu nous demande aussi de faire du bien envers ceux qui sont dans le besoin le jour du sabbat. Un jour, les pharisiens demandèrent à Jésus : « Est-il permis de faire une guérison les jours de sabbat ? [...] Il leur répondit : Lequel d'entre vous, s'il n'a qu'une brebis et qu'elle tombe dans une fosse le jour du sabbat, ne la saisira pour l'en retirer ? Combien un homme ne vaut-il pas plus qu'une brebis ! Il est donc permis de faire du bien les jours de sabbat ». Après avoir prononcé ces paroles, Jésus guérit un homme à la main sèche. Ainsi, celui-ci fut délivré du mal, connut la paix et le nom de Dieu fut glorifié (Matthieu 12:10-13).



Les paroles et les actes de Jésus nous permettent de savoir que le sabbat n'est pas un jour où aucun travail ne doit être fait, mais un jour pour faire du bien, car le Seigneur prend plaisir à la miséricorde, et non aux sacrifices (Matthieu 12:7). Par conséquent, les bonnes oeuvres utiles aux hommes et glorifiant Dieu, telles que l'aumône, l'hospitalité, l'intercession, la visite aux frères et sœurs dans la détresse, etc., doivent être pratiquées envers ceux qui en ont besoin, tant que nous en avons l'occasion et la possibilité. Le salut des âmes est de toutes les bonnes oeuvres, celle qui plaît le plus à Dieu. Ainsi, le jour du sabbat, nous devons nous consacrer encore plus à la prédication.



LE JOUR BÉNI

Dieu ne s'est pas contenté de donner le sabbat à l'homme et de lui demander de l'observer, il en a fait une source de bénédiction pour lui : « Dieu bénit le septième jour et le sanctifia » (Genèse 2:3). Pendant toute la traversée du désert, les Israélites trouvaient de la manne



à ramasser tous les jours, excepté le septième jour. Mais le sixième jour, Dieu leur donnait une double portion afin qu'ils puissent se reposer le jour du sabbat (Exode 16:23–26). Le miracle de la manne nous enseigne : si un homme obéit à la volonté de Dieu en travaillant sérieusement pendant la semaine et garde le sabbat le septième jour, Dieu le mettra à l'abri du besoin.

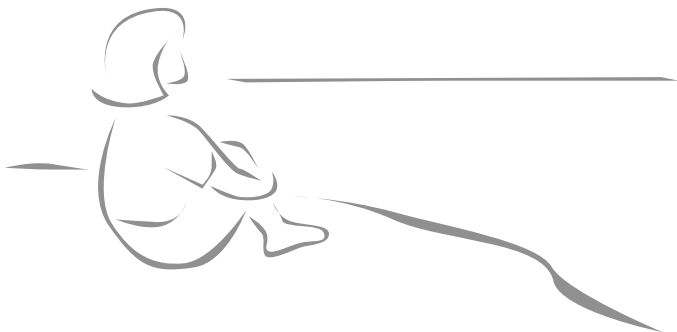
Avec cette bénédiction matérielle, Dieu promet également des bénédictions spirituelles à celui qui honore le sabbat : « Et si tu le glorifies en ne suivant pas tes voies, en ne te livrant pas à ce qui te plaît, ni à de (vains) discours, alors tu feras de l'Éternel tes délices, et je te transporterai sur les hauteurs du pays, je te nourrirai de l'héritage de Jacob, ton père ; car la bouche de l'Éternel a parlé » (Ésaïe 58:13–14). Le sabbat constitue donc un moyen pour accéder à la grâce, si nous l'observons de tout notre cœur, nous recevrons certainement les bénédictions promises par Dieu.



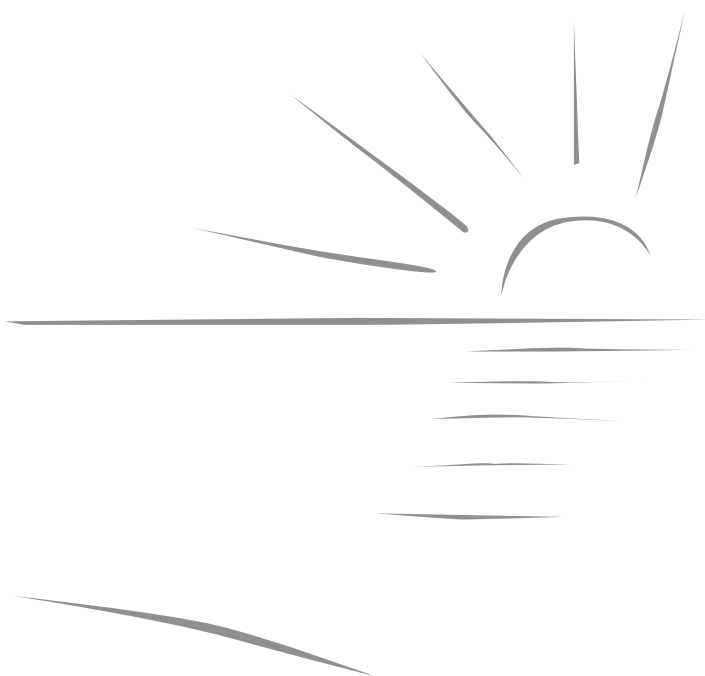
L'ESPÉRANCE DU REPOS ÉTERNEL

Il est écrit dans la Bible : « Il reste donc un repos de sabbat pour le peuple de Dieu. Car celui qui entre dans le repos de Dieu se repose aussi de ses œuvres, comme Dieu se repose des siennes » (Hébreux 4:9-10). Le sabbat que nous gardons aujourd'hui sur terre préfigure le repos éternel à venir, car tout comme Dieu s'est reposé de sa création le septième jour, nous nous déchargerons aussi un jour de nos travaux sur terre pour entrer dans le repos éternel, repos qu'Il nous a réservé dans les cieux.

Ayant acquis la promesse d'entrer dans le repos éternel, nous devons obéir au commandement divin : observer le saint jour du sabbat. Ce faisant, nous montrons clairement que nous prenons plaisir à faire sa volonté, et que nous nous réjouissons de l'espérance de cette grâce qui nous sera apportée lors de l'Avènement de Jésus-Christ.



Cher ami, vous espérez aller au royaume des cieux pour
jouir du repos éternel ? Nous espérons sincèrement vous
avoir parmi nous afin d'observer le Sabbat ensemble et
obtenir à l'avenir cette promesse divine. Que Dieu vous
guide et vous bénisse !



Si vous avez des questions concernant le message de ce texte ou d'autres messages bibliques. Si vous souhaitez avoir de plus amples renseignements sur notre église. Ou si vous avez des remarques ou suggestions, n'hésitez pas à nous contacter, nous nous ferons un plaisir de vous répondre. Que Dieu vous bénisse !

france@tjc.org / montreal@tjc.org
www.tjc.org

Le sabbat

Croyances de base //
SÉRIE EVANGILE